



angers Loire
m é t r o p o l e
communauté urbaine

Angers, le 11 avril 2025

INVITATION PRESSE

Conférence de presse Création d'un comité scientifique pour travailler sur le devenir du site des Ardoisières

Lundi 14 avril 2025 à 14h15
Hôtel de Ville de Trélazé
Place Olivier Thuau - Trélazé

Le site des Ardoisières à Trélazé est un ancien complexe d'extraction de schiste ardoisier. Pendant des siècles, **Trélazé a été un centre majeur de production d'ardoise**, fournissant des matériaux de couverture pour de nombreux bâtiments, y compris **les célèbres châteaux de la Loire**. Au fil du temps, la production a décliné, et **les Ardoisières ont fermé définitivement en mars 2014**.

Sur ces anciennes carrières, **Angers Loire Métropole a aménagé et ouvert au public un parc**, qui, tout en valorisant l'histoire du site et son patrimoine, offre des sentiers de promenade et favorise le développement de la biodiversité locale.

Aujourd'hui, **Angers Loire Métropole souhaite poursuivre et accentuer la connaissance et la mise en valeur de ce patrimoine industriel singulier**. C'est pourquoi, Angers Loire Métropole met en place, en concertation avec les communes de Trélazé et Saint Barthelemy, **un comité scientifique** associant les collectivités, les services de l'Etat et les associations locales de défense du patrimoine. Ce comité produira des éléments de connaissances de l'histoire du site, permettant notamment de solliciter l'obtention du label reconnaissant sa valeur patrimoniale et mémorielle.

Ce comité scientifique sera présenté à l'occasion d'une conférence de presse, à laquelle vous convient :

- **M. Christophe BECHU**, Maire d'Angers, Président d'Angers Loire Métropole ;
- **M. Lamine NAHAM**, maire de Trélazé, vice-président d'Angers Loire Métropole ;
- **M. Dominique BREJEON**, maire de Saint-Barthélemy-d'Anjou, vice-président d'Angers Loire Métropole.

Merci de nous faire part de votre volonté de participer à la conférence de presse en nous adressant un mail à cette adresse : relations.presse@ville.angers.fr